

PROFESSION MARAICHERE**Suzanne GARNIER se souvient :**

« Je suis venue au métier par mon mariage avec Raymond, dont les parents étaient maraîchers à la Baratte. Nous avons tenu notre exploitation de 1957 à 1994. Je connaissais déjà un peu la terre puisque mes parents avaient une petite ferme à Saint-Eloi, quelques vaches et des cochons. Ils avaient aussi un potager. Nous avons débuté au marché Saint-Aricle pendant deux ans environ. Ensuite, nous avons eu une place au marché Carnot. La vie des marchés c'était vivant. Il y avait le contact avec la clientèle.... Dans les jardins, on travaillait selon des méthodes traditionnelles : désherbage entièrement à la main et avant d'avoir un motoculteur, un Staub, c'était une bonne marque, Raymond bêchait environ 6 000 m² par an. Les cultures s'enchaînaient.... Nous avons un puits que Raymond a transformé, par la suite, en une grande fontaine. J'avais beaucoup de travail et me débrouillais seule avec les deux enfants qu'une voisine me gardait lorsque j'allais au marché.

Je me rappelle de la Saint-Fiacre ; c'était vraiment bien. Une pause, en été, alors que les clients partaient déjà un petit peu en vacances... Il y avait la cérémonie, le bal, le banquet et un voyage de deux jours..... Des petites vacances qui nous menaient à différents endroits : le Mont Saint-Michel, les Alpes, l'Auvergne...

Aujourd'hui, je jardine toujours pour mes besoins personnels. Quand on peut le faire.... Je ne mange que les légumes de mon jardin.... Jardiner, c'est bon pour la santé et l'équilibre..... »



Zoom sur Suzanne

Les fontaines du Val de la Baratte

Patrimoine ancestral (mention est faite dans les archives d'une fontaine Saint-Thibault avant 1600 sur les jardins), écologique et esthétique, les fontaines du Val de la Baratte, qui se comptent par dizaines, ne sont guère profondes. Elle nous donnent tout au long de l'année le niveau de la nappe phréatique et constituent l'habitat de différentes espèces comme les libellules, dytiques, crevettes et autre microfaune aquatique. Grenouilles et crapauds alytes y pondent au printemps pour peu que l'on crée des conditions favorables. La cohabitation avec les carassins et poissons rouges est fortement déconseillée car ces derniers détruisent les têtards. Les oiseaux s'y désaltèrent et s'y lissent le plumage....

Adaptées à l'arrosage des cultures maraîchères, les fontaines offrent un espace rafraîchissant, et forment autant d'éléments de notre paysage.

Jean Goby, praticien de méthodes écologiques (cultures et entretien du paysage) précise : « *pour arroser en toute sécurité, il convient de placer la crépine dans un seau dont le fond est percé de trous. Le tout emballé dans un sac de jute, la crépine ne risque pas de se boucher et la faune n'est pas perturbée par l'aspiration.* »

On trouve différents types de fontaines : celles en forme de fer à cheval en pierres sèches, les rectangulaires entourées de bois ou cimentées. Elles sont, en principe, accessibles par un petit escalier de pierre.

Une partie de ces fontaines a fait l'objet d'un inventaire en 2007. Même si elles ne nécessitent pas beaucoup d'entretien, certaines mériteraient bien d'être restaurées et curées de temps en temps (lorsque la nappe phréatique est basse) pour éviter l'ensablement puis la disparition.

Prochain rendez-vous autour des fontaines : le 20 septembre 2009 (voir annonce au recto).



Voyage Saint-Fiacre années 60
Suzanne et Raymond Garnier et une partie des membres de la Confrérie
 (fonds privé – reproduction réservée)

« Les quatre saisons de la Baratte »

© Association Saint-Fiacre Loire-Baratte. - N°ISSN 1955-7477 - Dépôt légal Préfecture Nevers et Bibliothèque nationale - Edité par nos soins

Conception et réalisation :

Brigitte Compain-Murez, Présidente

Contact : saint-fiacre58@orange.fr - 06 10 39 57 26

Tirage : 4000 exemplaires,

disponible sur www.loire-baratte.com

FAITES CONNAÎTRE NOTRE PUBLICATION A VOTRE ENTOURAGE

CONTRIBUEZ A LA VALORISATION D' UN AUTHENTIQUE JARDIN DE LA LOIRE EN REJOIGNANT L'ASSOCIATION SAINT-FIACRE LOIRE-BARATTE
 NOM et Prénom :

Domicile :

Téléphone (facultatif) : e-mail :

- je verse 5 euros d'adhésion à l'Association Saint-Fiacre – Loire Baratte, chez Mme Compain, 20, rue du Vernet - 58000 NEVERS
- je soutiens l'Association Saint-Fiacre – Loire-Baratte et je verse un don à partir de 15 euros (au titre de culture et patrimoine)